Annuler / Réduire un bordereau ou une pièce (mandat/titre)

Pour annuler un bordereau complet :

- Sélectionner la ligne du bordereau
- « Actions complémentaires »
- Annuler les pièces de ce bordereau
- Un bordereau d'annulation se crée alors dans le Brouillard
- Sélectionner ce dernier bordereau
- « Actions complémentaires »
- Historiser un bordereau
- « Actions complémentaires »
- PES

Pour annuler/réduire <u>seulement une pièce du bordereau</u> :

- o Sélectionner la ligne du bordereau
- o « Actions complémentaires »
- o Annuler cette pièce
- On vous propose de l'envoyer dans un bordereau (faire « + » pour créer un nouveau bordereau)
- → Il est inutile de récupérer les PJs (le tréso. les a déjà!)
 - Un mandat/titre pré-rempli et correctement typé s'affiche à l'écran :
 - Si c'est une **annulation** globale : le valider tel-quel
 - Si c'est une <u>réduction</u>: corriger le montant à réduire → sélectionner la ligne d'imputation concernée et, au niveau du montant, y saisir le montant qu'il faut soustraire au montant d'origine (ex. montant d'origine : 300 €, vous devez réduire de 100 € alors dans le champs « H.T.» vous saisissez 100 €)
 - o Un bordereau d'annulation se crée alors dans le Brouillard (le montant affiché est alors 100 €)
 - Sélectionner la ligne de ce dernier bordereau
 - o « Actions complémentaires »
 - Historiser un bordereau
 - o « Actions complémentaires »
 - PES
 - Ce bordereau d'annulation <u>historisé</u> est à conserver dans les « Bordereaux Historisés » ET à transmettre en PES à votre trésorier.
 - Il est à signer dans Parapheur et à Transmettre.

